



ARMOIRES DE SECURITE POUR LE STOCKAGE D.A.S.R.I. : DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOIN À RISQUES INFECTIEUX



▲ AZ54



▲ AZ114



▲ AZ154



▲ AZ304

CE QUE DIT LA LOI

Les déchets d'activités de soins et assimilés doivent être, dès leur production, séparés des autres déchets.

Lorsque la quantité de **D.A.S.R.I.** produite en un même lieu est inférieure ou égale à 15 kilogrammes par mois et supérieure à 5 kilogrammes par mois ou lorsque la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés regroupée en un même lieu est inférieure ou égale à 15 kilogrammes par mois, les déchets sont entreposés dans une zone intérieure répondant aux caractéristiques suivantes :

- Endroit spécifique au regroupement des déchets d'activités de soins à risques infectieux.
- Solution adaptée à la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux à entreposer.
- Zone identifiée (signalétique apposée sur la porte) et accès limité (fermeture à clef).
- Stockage en emballages fermés définitivement.
- Stockage à l'écart des sources de chaleur.
- Zone de stockage facilement nettoyable et chaque fois que cela est nécessaire.

CONFORMITÉ

- Conforme aux articles R.1335-1 et R.1335-5 du Code de la Santé Publique relatif aux DASRI.
- Conforme à l'arrêté du 14 octobre 2011 modifiant les arrêtés du 7 septembre 1999 relatifs aux modalités d'entreposage et au contrôle des filières d'élimination des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques.
- Conforme aux préconisations pour la prévention des risques et la sécurité
- Pictogrammes normalisés conformes aux normes ISO 3864 et ISO 7010, et à la directive européenne 92/58/CEE.

AVANTAGES

- Solution économique pour le stockage des DASRI en toute sécurité et en conformité avec la législation évoquée ci-contre.
- Couleur jaune et pictogramme normalisé « risques infectieux ».
- Permet par exemple de stocker jusqu'à 9 cartons **D.A.S.R.I.** de taille H 575mm x L 295 x P 295 dans le modèle AZ304.

SÉCURITÉ PASSIVE

- Construction en acier monobloc.
- Peinture époxy : corps gris RAL 7035 ; Porte(s) jaune(s) RAL 1023.
- Étagères/bacs de rétention d'une hauteur de 50 mm, réglables en hauteur sur crémaillères, au pas de 15 mm.
- Charge admissible par niveau uniformément répartie de 80 kg maximum.
- Pictogrammes normalisés « risques infectieux ».

SÉCURITÉ ACTIVE

- Orifices de ventilation haut et bas au niveau des portes.
- Porte(s) battante(s) avec angle d'ouverture de 110°.
- Fermeture à clef en 3 points.

OPTIONS

- Étagère supplémentaire (réf. : ESE150 et ESE300).
- Percement pour raccordement à un système de ventilation forcée. (réf. AZVENT), fourni avec un manchon Ø 100 mm (à commander impérativement avec l'armoire).

Référence	Désignation	Dimensions H x L x P (mm)	Capacité de stockage (L)	Capacité de rétention (L)	Nombre d'étagère/bac	Poids (kg)
AZ54	Armoire comptoir 1 porte	Ext. : 1025 x 500 x 500 Int. : 890 x 498 x 453	80	20	2	26
AZ114	Armoire comptoir 2 portes	Ext. : 1025 x 930 x 500 Int. : 890 x 925 x 453	155	40	2	43
AZ154	Armoire haute 1 porte	Ext. : 1950 x 500 x 500 Int. : 1840 x 498 x 453	150	40	4	55
AZ304	Armoire haute 2 portes	Ext. : 1950 x 930 x 500 Int. : 1840 x 925 x 453	300	80	4	73
ESE150	Étagère/bac de rétention pour modèle type AZ54 et AZ154	50 x 488 x 443	-	10	-	3
ESE300	Étagère/bac de rétention pour modèle type AZ114 et AZ304	50 x 915 x 443	-	20	-	6
AZVENT	Percement pour raccordement de ventilation	-	-	-	-	-

Reportez-vous au tableau d'incompatibilités chimiques et aux précautions d'emploi, afin de valider la configuration de votre armoire selon vos besoins.

Hottes et armoires à
filtration - Ventilation

Armoires
lithium-ion

Armoires
inflammables

Armoires
corrosifs

Armoires toxiques
et multirisques

Rétention
et Récepteurs

Armoires à documents
Équipements anti-feu

Douches et
premiers secours